



## FICHE DE POSTE Peintre en Chantier d'insertion

### Présentation de la Régie de Quartiers :

La Régie de Quartiers du Carcassonnais est une association Loi 1901 née en novembre 1998 et labellisée au Mouvement des régies

L'Association intervient sur deux principaux secteurs d'activité :

- L'insertion : au travers plusieurs dispositifs adaptés aux besoins et à la situation des personnes en situation de précarité (un service de 1er accueil professionnel, 3 chantiers tremplins par an, 3 chantiers d'insertion, 1 entreprise d'insertion, des postes Parcours Emploi Compétences - PEC).
- La Proximité, le lien social et la participation citoyenne : reposant principalement sur le travail d'une équipe de médiateurs pour favoriser l'habitat et le cadre de vie, l'accès aux droits, la participation des habitants, le développement de la citoyenneté et des pratiques solidaires. Ce pôle intervient également sur un volet médiation préventive.

### Les missions :

De manière générale, ce poste repose sur un travail sur les freins vers l'emploi avec un accompagnateur socio professionnel de l'association afin de faciliter un retour vers l'emploi durable. Le futur salarié sera donc acteur de son parcours en lien avec son référent social et/ou emploi prescripteur et l'accompagnateur du chantier. Il sera dans ce cadre amené à participer à des actions de formations, à des ateliers en groupe et à des entretiens individuels. Des formations seront mises en place durant le contrat au-delà des gestes professionnels dispensés par l'encadrant technique.

Sous l'autorité du conseiller en insertion sociale et professionnelle, travailler les éléments suivants :

- Construction du projet professionnel
- Présence aux entretiens individuels et aux actions collectives

Sous l'autorité de l'encadrant technique, effectuer les tâches suivantes :

- Nettoyage d'appartements
- Rénovation intérieure d'appartements (papier peint, peinture, sol...)
- Divers travaux d'entretien

- **Critères d'éligibilité aux emplois aidés**

### Poste :

- **CDD de 6 mois (possibilité de reconduction)**
- **Temps de travail : 26 heures**
- **Rémunération selon grille de classification du Mouvement des régies**

**Contact : 04 68 47 22 71**